

COMMUNIQUE DE PRESSE

Massacre des peuples autochtones pygmées, en date du 14 janvier 2021 dans le village MASINI, GROUPEMENT BANDIBONGOSIA, CHEFFERIE DE WALESE VONKUTU, TERRITOIRE DE D'IRUMU, PROVINCE D'ITURI, par les Groupes armés s'identifiant aux ADF/NALU et d'autres milices locales.



Les peuples autochtones pygmées constituent la communauté la plus discriminée, marginalisée, exploitée, défavorisée et exclue de la gestion de la chose publique en République Démocratique du Congo (RDC). Ils sont victimes, oubliés et innocents des différents conflits armés et guerres que connaît notre pays, depuis plusieurs années.

En plus de cela, vient s'ajouter le système d'esclavagisme moderne, des tendances visant petit à petit à diluer la situation spécifique des autochtones pygmées dans celle de la majorité de la population au motif de l'intégration sociale et/ou des sentiments de haine raciale tendant vers un système d'épuration ethnique. Une situation qui contraste aux discours populaires les présentant comme les gardiens par excellence des forêts, les premiers habitants, les détenteurs du pouvoir coutumier, etc.

Pas plus tard qu'hier, le **14 janvier 2021 à 09h00**, dans le **VILLAGE MASINI, GROUPEMENT BANDIBONGOSIA, CHEFFERIE DE WALESE VONKUTU, TERRITOIRE DE D'IRUMU, PROVINCE D'ITURI**, **46 autochtones pygmées (hommes,**

femmes, vieillards et enfants) viennent d'être massacrés par des Groupes armés s'identifiant aux ADF/NALU et d'autres milices locales.

Une opération tragique qui a été marquée par des tueries ignobles d'hommes, femmes, vieillards et enfants égorgés par machette sans pitié dans le village **MASINI**.

Comme causes de ce massacre, il s'agit entre et autre de la **haine ethnique motivée par la volonté hégémonique et souci de récupération des terres** ainsi que **le contrôle de la zone par les ADF/NALU pour mener leurs opérations en toute discrétion** et craignant que l'intégrité des autochtones pygmées ne soit pas un problème pour eux car prétendant que ces derniers peuvent aller informer les autorités de leur présence dans la zone.

Des informations recueillies auprès de nos équipes sur terrain et auprès de la rescapée qui a échappé à ces assaillants après avoir reçu une balle.

La haine ethnique, l'intégrité ainsi que le patriotisme des autochtones pygmées viennent de leur coûter très cher en perdant 46 personnes de leur communauté dans des conditions cruelles et inhumaines.

Cette situation qui ressemble à une épuration ethnique ou pur un génocide nous inquiète profondément vu leur vulnérabilité délibérément ignorée et leur faible nombre dans les différents sites où ils vivent avec les autres communautés.

Tout en condamnant ce crime avec force, nous recommandons ce qui suit :

A L'ÉTAT CONGOLAIS :

- ⇒ De condamner publiquement les actes ignobles et barbares perpétrés à l'égard des peuples autochtones pygmées dans les différentes provinces de la République en général et ceux commis dans la Province de l'ITURI, village de MASINI en particulier ;
- ⇒ De mettre en place une équipe indépendante et participative pour mener des enquêtes objectives afin de cerner les causes profondes de cette barbarie et massacre des pygmées par d'autres communautés en complicité avec les ADF/NALU et ce, pour éviter que la Province de l'ITURI ne sombre en nouveau dans un conflit inter-ethnique ;
- ⇒ De rendre justice et réparation aux familles pygmées meurtries tout en traduisant les auteurs et co-auteurs de ce crime contre l'humanité en justice via des audiences foraines ;
- ⇒ De dépêcher une équipe humanitaire afin de prendre en charge les familles meurtries et les rescapés de ce crime odieux et barbare ;
- ⇒ Mettre en place des dispositifs sécuritaires pour protéger les autochtones pygmées face à d'autres groupes ainsi qu'à d'autres violations des Droits de l'Homme qu'ils subissent dans la gestion des Aires protégées sur l'ensemble de la République et plus particulièrement dans les Provinces de l'ITURI, du Tanganyika et du Sud-Kivu ;
- ⇒ De développer une politique nationale de cohabitation pacifique entre les peuples autochtones pygmées et les communautés non-pygmées et ce, pour renforcer la paix et la cohésion sociale nationale ;
- ⇒ D'adopter et promulguer en urgence la loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées, accompagnée des mesures d'application, entant qu'instrument légal spécifique devant persuader, et décourager les auteurs des crimes et violations des droits et liberté fondamentale des peuples autochtones pygmées et surtout faciliter leur intégration responsable et effective dans la vie nationale.

A LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

- ⇒ De condamner ce crime gratuit et odieux tout en exigeant que la justice et réparation soient rendues en faveur des protecteurs des forêts ainsi que leurs biodiversités et que les coupables soient arrêtés et qu'ils paient de leurs actes ;
- ⇒ D'accompagner l'État Congolais dans ses efforts de la pacification du pays, et surtout dans les opérations d'éradication des groupes armés, car il n'y a pas la justice sans la paix ;
- ⇒ D'accompagner l'État congolais dans les efforts visant à doter le pays d'une loi spécifique pour la promotion et protection des peuples autochtones pygmées en RDC, et soutenir la mise en place des mesures et programmes de son application.

AUX PEUPLES AUTOCHTONES PYGMEES

- ⇒ De continuer à croire à leur destin et à la lutte pacifique et les efforts menés par tous ceux qui sont engagés pour le rétablissement de leur dignité, le respect de leurs droits, malgré les défis actuels.
- ⇒ De demeurer solidaire et ne pas perdre l'espoir.

Fait à Kinshasa, le 15 janvier 2021

Pour les réseaux autochtones pygmées

POUR LE REPALEF



Keddy BOSUHI MOLA

Coordonnateur National du REPALEF

POUR LA DGPA



Patrick SAIDI HEMEDI

Coordonnateur National de la DGPA